

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2017/n° 49/7.1/15.06/20

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	22	26

Date de la convocation : 01-06-2017
Date de l'affichage : 08-06-2015

OBJET :

**TRAITE DU FRANC SALE
REVISION**

Rapporteur : J. SOLEYROL

SEANCE DU 15 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le QUINZE JUIN à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

G. TRAUULET à J. SOLEYROL
F. LABARUSSIAS à C. BONATO
C. BERTINI à S. ROUS

G. BER a A. BONNET

Absents : O. BERTRAND, N. THEODOSE, A. JACINTO.

Secrétaire de séance : A. FOUREL

Il est rappelé aux élus que la convention triennale qui lie la Commune à la Compagnie des Salins du Midi est arrivée à expiration fin 2016.

Il est proposé de reconduire cette convention pour les trois années à venir (2017-2018-2019). La formule de révision fera référence à l'indice des prix à la consommation de Juillet 2017 pour 1 286 quantaux.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :
- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 19-05-2017

- date d'affichage : 19-06-2017